177. Monge à sa femme Catherine Huart

Auteurs : Monge, Gaspard

Transcription & Analyse

Transcription linéaire de tout le contenu
Rome, le 13 floréal de l'an VI de la République française

J'ai reçu, ma chère amie, ta lettre du 17 qui m'a fait le plus grand plaisir, avec le rapport d'Eschassériaux sur la colonisation[1] ; nous avons trouvé ici qu'il parlait un peu trop clairement sur certain objet que nous tenions ici dans le plus grand secret, et pour lequel il nous semblait aussi qu'on employait beaucoup de mystère à Paris.[2] Tu m'y annonçais la lettre du ministre de l'intérieur,[3] mais tu avais oublié de la comprendre dans l'enveloppe, en sorte que j'hésitais sur mon départ. J'avais d'ailleurs reçu une lettre d'Emilie qui me prêche[4], une autre de son mari qui m'annonçait que j'étais élu par la Côte d'Or au Conseil des Anciens. Je savais encore qu'une des assemblées de Marseille m'avait également nommé avec Sieyès[5]. Tout cela faisait pencher la balance, et depuis 24 heures j'étais presque décidé à me diriger incessamment sur Paris. Mais une lettre en date du 30 de Bonaparte que j'ai reçue hier, et des ordres du Directoire de partir avec l'expédition ont entièrement changé le vent,[6] et voilà que je vais partir demain matin pour Civitavecchia.[7] Ma malle est déjà partie et cette nuit sera la dernière que je passerai à Rome.[8]
La lettre du Directoire est extrêmement flatteuse et honorable.[9] Celle de Bonaparte m'annonce que je suis nommé par une des sessions des électeurs de Paris ; mais elle n'en dit qu'un mot, et les papiers publics qu'il y avait joints n'en parlaient pas. Tout cela sera jugé à mon retour, et j'irai vraisemblablement prendre la place à laquelle le département de la Côte d'Or m'a porté.[10]
Lorsque j'aurai payé ici tout ce que je dois et quand on part l'argent file avec une grande vitesse, je remettrai au citoyen Faipoult tout l'argent blanc qui me restera, et peut-être quelque chose de plus, en le priant de te le faire parvenir par la première occasion qu'il aura ; ce sera vraisemblablement dans une lettre de change qu'il aura l'occasion d'envoyer à la citoyenne Faipoult.[11]
Je m'étais flatté que j'aurais occasion de voir mon frère à Toulon ; mais il n'est plus probable que j'irai là ; ainsi en faisant mes tendres compliments à ma sœur, prie-la de me rappeler au souvenir de mon frère à qui je n'écris pas, parce que je ne sais pas où le prendre dans ce moment-ci.[12]
Tu as bien fait de donner l'hospitalité à la citoyenne Chasseloup. Lorsque les deux maris seront ensemble, si l'un est paresseux et n'écrit pas à sa femme, l'autre en donnera des nouvelles en écrivant à la sienne.[13] Mais au nom de Dieu, soyez les unes et les autres un peu plus bavardes ; et quand vos lettres devraient s'accumuler

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

dans un port de mer en attendant l'aviso qui devra les porter, écrivez toujours régulièrement toutes les décades. Cela fera que nous en aurons pour plus longtemps à lire à l'arrivée de chaque bâtiment.
Je crois, ma chère amie, que ce qui me dépitera le plus, ainsi que bien d'autres à notre retour, sera d'être obligé de faire quarantaine. Ce sera alors qu'il faudra nous écrire par tous les courriers pour nous faire supporter ce temps d'impatience, pour nous donner de vos nouvelles, et de celles du pays.[14]
Si nous sommes obligés de rester un jour ou deux à Civitavecchia, ce qui pourrait bien être, car on ne met pas toujours à la voile quand on veut, surtout quand il s'agit d'une flotte nombreuse, je ne manquerai pas de t'écrire encore ; ainsi j'espère que la présente ne sera pas la dernière que tu recevras de moi ; ou du moins que je t'écrirai avant que de quitter l'Italie. Quelque part que je sois, tu es bien sûre, ma chère amie, que je ne m'occuperai que de toi, que de nos aimables enfants et que de la maison vers laquelle je volerai lorsqu'il me sera libre de suivre à cet égard mon inclination.
Nous voyons avec plaisir que presque partout les électeurs portent aux deux Conseils[15] des amis de la République. La plupart du moins de ceux que nous connaissons sont des patriotes. Ce qu'il y a même de plus remarquable, c'est que lorsqu'il y a scission parmi les électeurs, assez souvent les deux assemblées nomment les mêmes personnes, et ce sont presque toujours des patriotes connus. Cela me tranquillise beaucoup,[16] car il pourrait se faire que l'horizon se brouillât de nouveau ; et il sera fort heureux d'avoir des hommes énergiques dans les Conseils. Vous devez savoir actuellement que notre ambassadeur a été insulté à Vienne, qu'il a été obligé de se retirer pour soustraire le représentant de la nation aux insultes et aux avanies.[17] Peut-être cela ne sera-t-il rien ; mais aussi de grands événements n'ont pas eu de commencements plus remarquables. Il faut espérer cependant que ceci ne sera pas le signal d'une nouvelle guerre en Italie. Adieu, ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement. Fais mes compliments à la bonne Fillette, à son mari, à son petit Émile,[18] à Paméla.[19] Mais ne m'oublie pas auprès de nos amis de l'École polytechnique,[20] de la citoyenne Berthollet,[21] de la citoyenne Oudot et de son mari. Marey m'a appris que je serais collègue du citoyen Oudot au Conseil des Anciens.[22] Tout ce qui me rapprochera de lui me sera bien agréable. Porte-toi bien, pense quelquefois à moi, égaye-toi avec la jeune société ; remets à la mode les petits jeux où tu savais autrefois si bien tenir ton coin, et compte sur les tendres sentiments de ton ami.
Monge

Mes respects à la citoyenne Chasseloup.

Rome, le 16 floréal de l'an VI [5 mai 1798]
Je reviens de Civitavecchia, ma chère amie, et trouvant que cette lettre n'est point partie, je la décachette pour te dire que l'ordre de départ de l'expédition est suspendu[23] ; ainsi nous voilà dans la même situation où nous étions il y a une quinzaine de jours. La guerre va-t-elle donc se rallumer encore en Europe ? Et l'Empereur[24] est-il fou ? Il avait eu le bonheur de sortir de la lutte dans laquelle il s'était engagé ; il lui restait de l'honneur ; il avait eu des compensations pour la Belgique et le Milanais, et sa position nouvelle le tenait loin de nous, il ne devait avoir plus rien à démêler avec la République française.[25] Mais le dieu des armées dont les vues ne sont probablement pas accomplies, a jeté sur lui l'esprit de vertige, et l'Empire va de nouveau être mis en jeu.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

[1] De Paris, le 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine écrit : « […] voilà aussi un rapport d'Eschassériaux ; il me charge de l'envoyer. Il entre bien dans les vues à la mode […]. » Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824) écrit de nombreux rapports en tant que membre du Conseil des Cinq-Cents et cela intéresse Monge (voir la lettre n°168). Lors de la séance du (23) germinal an VI [12 avril 1798] du Conseil des Cinq cents il présente un *Rapport au nom de la commission chargée d'examiner l'ouvrage présenté au Conseil par le citoyen Wastrom, relatif à l'établissement de Sierra-Léona, Boulama, et à la colonisation en général, et de quelle utilité peut être cet établissement pour le commerce français*. Une synthèse est publiée dans *l'Esprit des journaux français et étrangers par une société de gens de lettres* : « Au nom de la commission chargée d'examiner cet ouvrage, Eschassériaux, aîné, a fait un rapport dans lequel il développe des vues […] sur le système de colonisation des anciens et des modernes ; il examine l'influence que les colonies ont eue sur les nations européennes qui ont formé des établissements dans les pays les plus éloignés ; il prouve que les premières colonies furent fondées sans politique, sans choix, la plupart sans examen ; que le hasard, l'avidité, la force ou la nécessité décidèrent du territoire sur lequel on fixa des établissements ; que sur vingt établissements modernes, on en compte à peine six qui se soient élevés sans les moyens affreux de la destruction et de l'esclavage ; […] l'orateur conclut que c'est leur proximité mutuelle dans une position à communications promptes, que la métropole et les colonies elles-mêmes trouvent leur défense commune et des relations rapides de commerce. C'est d'après ce principe d'Eschassériaux examine dans quels lieux la république française doit porter ses nouveaux établissements. « S'il était, dit-il, un pays connu par son antique fertilité, habité par quelques peuplades à demi-civilisées, un pays que l'industrie put rendre à une saine température, à la culture des productions les plus précieuses ; un pays qui ne fut séparé des domaine de la France que par une mer étroite, où les Français pussent aller aisément par le nouveau chemin qu'ils viennent de se frayer sur les terres de leurs alliés ; où les dépenses d'un premier établissement seraient faibles et ses succès certains ; c'est là que la politique et la nature invitent la république à fonder une colonie. La désigner par cette description ; c'est nommer l'Égypte, cette terre où Alexandre avait formé le projet de placer le siège de son empire et le centre du commerce de l'univers. Voilà un projet digne des Français, une colonie qui ne couterait point de sang, qui enrichirait non seulement la république, mais qui, en fertilisant une nouvelle partie du monde, donnerait un nouvel essor aux arts, à l'activité, aux spéculations des peuples commerçants de l'Europe. » Vingt-septième année, Tome III, Mars 1798, Ventôse an 6 de la République, pp. 91-92.

[2] L'expédition d'Égypte est préparée dans le plus grand secret. Ainsi Monge ne dit pas un mot à sa femme de ses activités relatives à l'expédition. Voir les lettres n°131, 153, 154, 156, 157, 163, 164 et 171.

[3] François Sébastien LETOURNEUX (1752-1814) remplace Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1750-1828) après le remaniement ministériel du Directoire du 13 septembre 1797. Catherine lui écrit à ce propos le 17 germinal an VI [6 avril 1798] : « […] [Berthollet] m'a apporté ta lettre du ministre de l'intérieur qui te joint aux voyageurs. J'en ai lu le contenu, je ne crois pas que cette lettre seule put t'autoriser à quitter ton poste ; je te l'envoie quoique j'avais résolu avec moi le

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

contraire […]. »

[4] Lettre d'Émilie MONGE (1778-1867) de Nuits le 29 germinal an VI [18 avril 1798]. Voir la lettre n°173. Le manuscrit de son mari Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) n'est pas daté mais elle indique qu'il a écrit à Monge deux jours plus tôt qu'elle de Dijon. Marey lui écrit donc le 27 germinal an VI [16 avril 1798]. Catherine engage chacun des membres de la famille à écrire à Monge en espérant que ses enfants parviennent à le faire changer d'avis. Les arguments sont de deux types mais tous jouent sur les « devoirs » de Monge en France : le devoir paternel et patriotique. Voir les lettres n°173 et 176. C'est aussi ces devoirs que Monge expose à Bonaparte en première réponse. Voir la lettre n°153.

[5] Emmanuel-Joseph SIEYES (1748-1836).

[6] Sur le point d'embarquer pour l'Égypte, Monge se plait à utiliser le vocabulaire des marins. Voir la lettre n°176. Sur l'enthousiasme de Monge à s'embarquer pour une expédition maritime et son goût pour la mer voir les lettres n°38, 180, 181, 184 et 187. Bonaparte écrit de Paris à Monge le 30 germinal an VI [19 avril 1798] : « Vous trouverez ci-joint, citoyen, une copie de la lettre que vous écrit le Directoire, vous aurez sans doute reçu maintenant l'original. Tous les savants partent demain pour Toulon. Nous comptons le 10 floréal être à la voile. Je vous ai déjà écrit pour faire embarquer 800 bouteilles de vin que mon frère avait dans sa cave à Rome […]. Vous trouverez ci-jointe une lettre pour Naples, pour avoir 4000 bouteilles de vin de Bourgogne. […] Vous sentez combien nous aurons besoin de bon vin. » (2415, *CGNB*). Monge a certainement dû répondre à cette lettre mais la réponse n'a pas été retrouvée.

[7] Voir la lettre n°174.

[8] Catherine y répond de Paris, le 3 prairial an VI [22 mai 1798] : « La foudre ne m'eut pas porté un coup plus terrible, mon cher ami, que ta lettre des 13 et 16 floréal, que j'ai reçue hier assez tard. La C[itoyenne] Faypoult qui reçoit régulièrement tous les deux jours une lettre de son mari était venu le 1er de ce mois m'annoncer ton retour de Civitavecchia et ton départ de Rome pour Paris avec Daunou, cela m'avait ôté pour ainsi [dire][8] mes soucis et réveillés toutes mes espérances tant de fois détruites depuis deux mois, l'alternative dans laquelle je suis depuis si longtemps devient insupportable […].» La lettre du 16 floréal an VI n'a pas été retrouvée.

[9] Monge le souligne aussi à Marey. Voir les lettres n°174 et 176.

[10] Monge est élu par les deux départements. C'est une rare affirmation d'une volonté d'action politique au sein des Assemblées. En effet, Monge semble toujours vouloir éviter de trop lourdes charges administratives. (Voir les lettres n°127 et 132). Cette position ne semble pas être exactement la sienne. Dans sa lettre du 30 germinal an VI [19 avril 1798] Bonaparte écrit à Monge : « Vous avez été nommé

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

député à Paris. Vous y siègerez au retour de votre expédition. » (2415, *CGNB*). En réponse à sa femme, Monge transcrit ce que lui a écrit Bonaparte. Il ne faut pas y voir une obéissance aveugle au général mais plutôt une utilisation de la solution que Bonaparte donne au faux problème du choix entre son départ pour l'expédition et son retour à Paris pour siéger au Conseil des Anciens. C'est lorsqu'il est nommé au Sénat conservateur créé lors de la promulgation de la Constitution de l'an VIII en décembre 1799 que Monge siège pour la première fois au sein d'une assemblée. Monge contrarie sa femme en confirmant son départ pour l'expédition et sa volonté de répondre à l'appel des électeurs à son retour. De Paris le 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine écrit : « Je sais que tu as écrit, que tu étais trop vieux pour être du grand voyage secret, mais on a dit que c'était de mauvaises raisons que tu irais, je ne sais si je dois le désirer ou le redouter […]. »

[11] Guillaume-Charles FAIPOULT DE MAISONCELLES (1752-1817) et Anne-Germaine DUCHÉ (1762-1815).

[12] Les savants s'embarquent de Toulon pour l'expédition d'Égypte. Voir supra la lettre de Bonaparte à Monge.Lorsque Monge est en mission c'est son frère Louis MONGE (1748-1827) qui le remplace à son poste d'examinateur des aspirants de la Marine et il est en tournée. Voir les lettres n°26 et 204. Monge pense que sa belle-sœur Marie-Adélaïde DESCHAMPS (1755-1827) va alors rejoindre Catherine chez eux à Paris. Catherine lui écrit le 17 germinal an VI [6 avril 1798] : « Ta sœur est venue me voir une fois depuis ton départ. Elle attend vraisemblablement que le froid cesse pour venir passer une quinzaine de jours avec moi. »

[13] François de CHASSELOUP-LAUBAT (1754-1833) général de brigade du Génie de l'Armée d'Italie. Il épouse en 1798 Anne-Julie FRESNEAU (? -1848). Monge répond à Catherine qui écrit « Je suis à la veille d'avoir une jeune dame que je connais à peine, c'est la C[itoyenne] Chasseloup dont le mari est de l'expédition. Il l'avait amenée à Paris croyant l'amener avec lui au quartier général, cela s'est engrainé de manière à ce que je ne puisse pas la refuser, il est bien sensible à ce procédé de ma part. Cela me gênera à cause d'Émilie, cette jeune [femme] est grosse de six semaines. Si le voyage est long. Les couches se feront à la maison, elle est gentille sans façon, elle est du pays d'Eschassériaux, cela nous a mis en liaison. »

[14] De Paris le 3 prairial an VI [22 mai 1798], Catherine répond : « […] maintenant je ne t'engage plus à revenir suis aveuglément ton penchant à cet égard, l'engouement dans lequel je te vois d'ici me ferait craindre sinon les reproches au moins le déplaisir que tu ressentirais de n'avoir pas suivi ton inclination ou ce que tu prends pour elle ; comment peut-on être faible à ce point ? Je vois par ta lettre que rien ne te gène plus que la quarantaine au retour, quand tu en seras là, je serai moi, fort tranquille, dieu veuille que tu la fasses. Je ne me serais jamais attendu à être obligée de me séparer de toi de cette manière… » Sur le plaisir et l'envie de Monge à suivre Bonaparte en Égypte voir la lettre n°153.

[15] Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

[16] Monge au contraire de sa femme et de son gendre (voir la lettre n°176) se montre satisfait des résultats des élections. En effet, la situation ne nécessite pas le retour de républicains en France. Il propose alors à sa femme une autre interprétation des évènements. Dans sa lettre de Paris du 17 germinal an VI [6 avril 1798], Catherine lui a écrit : « […] les choses prennent ici une tournure qui ne plait pas aux républicains, les élections ont été pourtant tellement républicaines, que la frayeur des terroristes a pris les gouvernants, alors les proclamations et une foule d'écrits contres les terroristes ont jeté la consternation, chez tous les vrais républicains ; les destitutions de patriotes pures placés d'après le 18 fructidor ont suivies de près leurs nominations d'électeurs. Tissot est du nombre de ceux-ci. Il court des listes pour ceux qui doivent être nommés députés. J'ai vu hier celle qu'on dit être du Directoire tu es le 1er. Berthollet le second. Tu es également porté par les électeurs patriotes et les royalistes ; je t'avoue que je serais bien fâchée de te voir au corps législatif, où il est impossible à un galant homme de faire le bien ; avec cela la manie des conspirations qui ne s'use pas, et la facilité avec laquelle on vous y met l'homme le plus honnête, ne me rassure pas sur ce poste. » Sur les élections d'avril 1798 pour le renouvellement d'un tiers du corps législatif, voir les lettres n°156, 160, 163, 164, 167, 168 et 176.

[17] Jean-Baptiste BERNADOTTE (1764-1844). Voir la lettre n°176.

[18] Anne Françoise HUART (1767-1852), son mari Barthélémy BAUR (1752-1823) et leur fils Émile BAUR (1792- ?).

[19] Marie-Élisabeth Christine LEROY (1783-1856) appelée Paméla, nièce de Catherine HUART.

[20] Catherine loge à l'École et sert d'intermédiaire entre Monge et ses collègues. Voir les lettres n°147, 151, 154, 156, 160, 164 et 167.

[21] Marie-Marguerite BAUR (1745-1829). Elle lui a écrit le 30 Germinal an VI [19 avril 1798]. Voir la lettre n°171.

[22] Charles-François OUDOT (1755-1841) homme politique de la Côte –d'Or. Voir la lettre n°176.

[23] Voir les lettres n°176, 178, 179 et 181.

[24] François II (1768-1835).

[25] Dès les préliminaires de paix signés à Leoben le 29 germinal an V [18 avril 1797] avant la signature du traité définitif de Campo-Formio le 27 vendémiaire an VI [18 octobre 1797], François II (1768-1835) cède la Belgique et le Milanais. Voir les lettres n°84, 89, 90, 128, 129 et 176.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

AnalyseTranscription établie par René Taton.

Relations entre les documents

Collection 1798 : Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI

Ce document a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme :
153. Monge à Bonaparte
154. Monge à sa femme Catherine Huart

163. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey
164. Monge à sa femme Catherine Huart

Ce document a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme :
156. Monge à sa femme Catherine Huart
163. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey
Ce document a pour thème École polytechnique comme :
147. Monge à sa femme Catherine Huart

151. Monge à sa femme Catherine Huart

154. Monge à sa femme Catherine Huart

160. Monge à sa femme Catherine Huart

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts Prairial an IV - vendémiaire an VI

131. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI

156. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*
157. Monge à Bonaparte *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*
158. Monge à Bonaparte *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*
171. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*

Collection 1798-1799 : Le voyage de Civitavecchia à Malte. l'expédition d'Égypte et le retour en France. Prairial an VI – nivôse an VIII

196. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*
197. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème Campagne militaire*

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/monge/items/show/262

(Egypte) comme ce document

198. Monge à sa fille Louise Monge *a pour thème Campagne militaire (Egypte) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI

153. Monge à Bonaparte *a pour thème Couple Monge comme ce document*

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts Prairial an IV - vendémiaire an VI

30. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI

160. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document
161. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document
164. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document
167. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document
168. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document
176. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey *a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document*

Collection 1783-1799 : Monge et la Marine

204. Monge au ministre de la marine *a pour thème Marine (examinateur) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse – prairial an VI

164. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème Vie familiale comme ce document
148. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème École polytechnique comme ce document*
156. Monge à sa femme Catherine Huart *a pour thème École polytechnique comme ce document*
164. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème École polytechnique comme ce document
167. Monge à sa femme Catherine Huart
a pour thème École polytechnique comme ce document

Collection 1798-1799 : Le voyage de Civitavecchia à Malte. l'expédition d'Égypte et le retour en France. Prairial an VI – nivôse an VIII

187. Monge à sa femme Catherine Huart *relation ce document*

Présentation

Date1798-05-02
Date du calendrier révolutionnaire13 floréal an VI
GenreCorrespondance
Sujets

- Colonisation
- Conseil des Anciens
- Conseils des Cinq-Cents
- Élections
- Esprit public

Mentions légalesFiche : Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.
Éditeur de la ficheMarie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Contributeurs

- Dupond, Marie (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Information générales

LangueFrançais
CoteFonds Marey-Monge.
Nature du documentLettre autographe.

Les mots clés

Colonisation, Conseil des Anciens, Conseils des Cinq-Cents, Élections, Esprit public

Informations éditoriales

PublicationInédit.
Destinataire

Huart, Catherine (1748-1847)

Contexte géographiqueRome
Lieu d'expéditionRome (Italie)
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/01/2018 Dernière modification le 11/02/2022